



FUHR

Convient pour des portes d'issues de secours à un vantail en aluminium, PVC ou bois.

Le verrouillage s'effectue par deux tours de clé.

Ouverture de l'extérieur par le cylindre.

Ouverture de l'intérieur par simple manœuvre de la béquille ou de la barre antipanique.

Caractéristiques techniques :

- Carré (mm) : 9
- Entraxe (mm) : 92
- Finition tête : inox
- Section de tête : U24 x 6 mm
- Nombre de points de fermeture : 1
- Fonction antipanique : D ou E

Caractéristiques

Références

Référence	Fonction	Axe	Sens
1362981N	871 Fonction D	35	Gauche
1362982N	871 Fonction D	35	Droite
1362983N	871 Fonction E	40	Réversible
1362984N	871 Fonction E	35	Réversible

FONCTION DE PASSAGE TYPE D - CARRÉ DIVISÉ

Installation :

Côté intérieur : béquille ou barre antipanique

Côté extérieur : béquille

Utilisation :

Côté intérieur : ouverture possible à tout moment par la béquille ou la barre antipanique

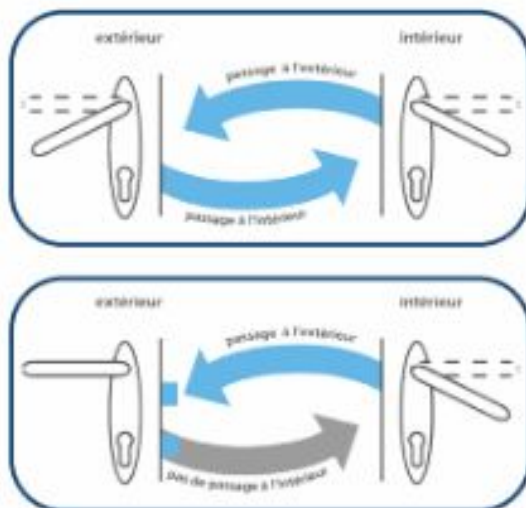
Côté extérieur : le pêne dormant est actionné de l'extérieur par la clé. Si la serrure n'est pas verrouillée à la clé ou après ouverture antipanique, la porte peut être ouverte de l'extérieur à l'aide de la béquille jusqu'à ce qu'elle soit à nouveau verrouillée.

En revanche, si elle est verrouillée, la béquille est bloquée et l'ouverture ne peut se faire que par la clé.

Usage préconisé : portes de passage permettant temporairement et après une ouverture antipanique le passage de l'extérieur par la béquille.

Exemple : portes d'issues de secours dans les bâtiments administratifs, bureaux ou EHPAD, les portes de service dans les hôtels ou les écoles, porte d'un local.

Retrouvez cette fonction sur : 870, 871



FONCTION DE PERMUTATION TYPE E - CARRÉ TRAVERSANT

Installation :

Côté intérieur : béquille ou barre antipanique

Côté extérieur : poignée fixe ou poignée-poussoir

Utilisation :

Côté intérieur : ouverture possible à tout moment par la béquille ou la barre antipanique

Côté extérieur : ouverture possible uniquement par la clé ou par un système de contrôle d'accès (pour certaines serrures comme la 881).

Usage préconisé : portes pour lesquelles une ouverture non autorisée de l'extérieur doit être empêchée.

Exemple : porte de chaufferie, installation d'ascenseurs, bâtiments commerciaux, entrepôts, porte d'entrée d'immeubles résidentiels, etc.

Retrouvez cette fonction sur : 833P, 834P, 835P, 836P, 881, 870 et 871

